

Le mineur Fontaine Louis était occupé à l'emballage de ce puils. Après avoir vu sa berline vide il emballa la berline chargée. Malheureusement peut-être par distraction il se trompa de côté. La berline qui fonctionnait avec la cage était en réparation. Elle était remplacée momentanément par une chaîne qui devait accrocher à un cloch. Cette chaîne n'étant pas fermée la berline tomba dans le vide d'une hauteur de 50 mètres, en entraînant le malheureux Fontaine.

On ne releva que des débris informes. Fontaine est âgé de 23 ans. Il laisse une veuve sur le point d'accoucher. Le citoyen Roussel Paul, délégué mineur, informé aussitôt a commencé une enquête.

Suites mortelles d'un accident de mine A HERSIN-COUPY

Nous avons relaté les circonstances épouvantables de l'accident qui s'est produit aux mines de Neux.

Nous apprenons que le malheureux mineur Louis Debraek qui, pendant huit heures demeura pié en deux sous un éboulement est mort hier des suites de ses blessures.

Cette fin atroce met dans le deuil toute une nombreuse famille.

La grève des Tisserands et Tapisseurs DE TOURCOING

Ainsi qu'il était dans leur rôle, les journaux patronaux ont été grand usage autour des manifestations qui se sont déroulées ces jours derniers et de l'incident, banal en soi, qui s'est produit vendredi soir, près de l'usine Lorthois.

Aux dires de nos confrères, des agents ont été levés, des agents, quasi assommés. Pour un peu, les feuilles patronales eussent dénoté que les chevronnés des pandores avaient été éventrés, dépêchés, décapés en bittecks, par les manifestants, dévotement de véritables émeutiers.

Nous avons, quant à nous, en reproduisant la version d'un des agents soi-disant plétiens, donné un récit exact et impartial de l'affaire. Mais bien qu'il soit inutile d'attacher autrement d'importance aux relations exagérées autour d'intéressés de grévistes ciécaux, nous disons qu'il y a de l'intérêt des grévistes de ne pas en fournir prétexte.

Des scènes de violences, grossies, amplifiées démesurément comme elles le seraient par les feuilles patronales, auraient peut-être été évitées si les grévistes de l'usine Lorthois n'avaient pas eu l'air de vouloir se livrer à des violences inutiles et dangereuses, il y a toute une limite que les grévistes n'ont pas franchie jusqu'ici et qu'ils ne franchiront pas, même si le conflit actuel devait se prolonger plusieurs mois encore.

Les tisserands et tapisseurs conserveront le beau rôle dans la lutte légale qui est entreprise, en se départant pas de leur sang-froid, en dédaignant les provocations, et qu'elles puissent venir.

Les patrons ont eu l'intérêt à ce que des fronts de défilé ne se forment pas. Les grévistes se défendent soigneusement des étrangers qui, sous prétexte de solidarité, s'infiltreraient parmi eux et profiteraient de la multitude pour accomplir des brutalités et des violences.

Ceux-là pourraient bien n'être que des stipendiés du patronat.

Le général André à Armentières

Samedi matin, il n'était bruit dans les milieux réactionnaires que de la défection finale du ministre de la Guerre à la fête de gymnastique du 31 mai. Certaines gens suspects et intéressés à étaient chargés d'aider de groupe en groupe, de maison à maison, d'usine à usine, colporter des canards plus ou moins stupides les uns que les autres.

Nous n'avons pas à envisager les mobiles qui poussent ces gens à essayer de détourner les visiteurs de la ville d'Armentières. Il nous suffit de constater que les petits commentateurs locaux, que les habitants anxieux nous ont déjà jugés ces peu intéressants personnages.

Nous reviendrons, d'ailleurs, sur la question après la fête.

Dans tous les cas, les divers organisateurs et fonctionnaires chargés de la préparation de la fête ont déployé toute leur activité pour arriver à donner à Armentières sa parturée accoutumée.

Un magnifique arc de triomphe s'élève dans l'axe de la rue de la République. C'est M. Boudoux qui a l'entreprise de cette décoration militaire et il s'en est acquitté tout à son honneur.

La Société d'Horticulture a gracieusement offert la décoration de la salle de Banquet à la transférée en un splendide jardin de verdure et de fleur.

Hier soir la retraite aux flambeaux a attiré une foule enthousiaste.

Nos concitoyens sont très gais et chacun espère qu'avec le temps qui se prépare au

beau la journée de demain sera exceptionnellement joyeuse et réussie.

Le général André arrive à Armentières, avec le train de midi.

Il recevra les corps constitués à la mairie et se rendra aussitôt à la salle de Banquet à l'Ecole Professionnelle.

LA GRÈVE DE La Gorgue - Estaires

LA REUNION D'ESTAIRES

Ainsi que nous l'avons annoncé, une réunion privée a été tenue hier après-midi, au siège du Comité de la Grève, salle de la Blessée de Saint-Privat, par tous les grévistes.

Dans cette réunion, la délégation ouvrière a rendu compte de son mandat à l'entrevue d'Hazebrouck et à l'entrevue de la Préfecture, à Lille.

Devant une assemblée très attentive, les délégués ont rendu compte de leurs travaux, en donnant un compte rendu de leur mandat à l'entrevue d'Hazebrouck et à l'entrevue de la Préfecture, à Lille.

Tous ont été unanimes à rendre hommage à l'impartialité de M. le Préfet du Nord et de M. le Sous-Préfet d'Hazebrouck, voire même à leur bienveillance à l'endroit des ouvriers et à leurs efforts pour soutenir les intérêts des grévistes.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Nous n'avons pas voulu accepter ces conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Nous n'avons pas voulu accepter ces conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Nous n'avons pas voulu accepter ces conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Nous n'avons pas voulu accepter ces conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Nous n'avons pas voulu accepter ces conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Nous n'avons pas voulu accepter ces conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Nous n'avons pas voulu accepter ces conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Nous n'avons pas voulu accepter ces conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Nous n'avons pas voulu accepter ces conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Nous n'avons pas voulu accepter ces conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Nous n'avons pas voulu accepter ces conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Nous n'avons pas voulu accepter ces conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

motifs des plus futiles — une question d'esthétique — il recut de vives réprimandes du lieutenant Blanchard, dont il est l'ordonnance. Il fut même menacé de prison.

Très affecté, le soldat Mayeux entra dans le cantonnement et à peine était-il arrivé qu'on entendit une forte détonation.

C'était l'ordonnance Mayeux qui venait de prendre son fusil et de se tirer une balle Lebel. Heureusement, le coup dévia, et au lieu de lui fracasser le crâne, la balle traversa le bras gauche de l'infortuné pipoupiou.

La blessure est néanmoins assez grave. Aussi, après avoir reçu les premiers soins, le soldat Mayeux a été évacué d'urgence sur l'hôpital militaire de Béthune.

APPEL AUX CAMARADES

Aujourd'hui dimanche et demain lundi, des grévistes de La Gorgue-Estaires qu'étaient à Armentières et dans plusieurs villes de la région.

Plus que jamais, les camarades doivent faire preuve de solidarité. Tous les travailleurs — à quelque corporation qu'ils appartiennent — doivent verser leur obole pour soutenir dans la lutte des ouvriers qui combattent contre les prétentions des patrons enrichis à leur égard.

Les grévistes ont été unanimes à rendre hommage à l'impartialité de M. le Préfet du Nord et de M. le Sous-Préfet d'Hazebrouck, voire même à leur bienveillance à l'endroit des ouvriers et à leurs efforts pour soutenir les intérêts des grévistes.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Nous n'avons pas voulu accepter ces conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Nous n'avons pas voulu accepter ces conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Nous n'avons pas voulu accepter ces conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Nous n'avons pas voulu accepter ces conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Nous n'avons pas voulu accepter ces conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Nous n'avons pas voulu accepter ces conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Nous n'avons pas voulu accepter ces conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Nous n'avons pas voulu accepter ces conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Nous n'avons pas voulu accepter ces conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Nous n'avons pas voulu accepter ces conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Nous n'avons pas voulu accepter ces conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Nous n'avons pas voulu accepter ces conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

Cette déclaration est accueillie avec plaisir. Plus tard, dit le citoyen Gras, ont accordé toutes les concessions possibles pour arriver à la fin du conflit. A un moment donné, nous nous sommes conciliés. Mais nous n'avons pu, cependant, accepter, au dernier moment, une prétention exagérée des patrons qui, par un moyen détourné, auraient voulu nous faire accepter des conditions qui nous auraient fait rentrer au travail à la tête baissée.

viard, qui souffrait beaucoup de la jambe droite pour se lever et se coucher. Noblet fut plus de réponse, il se leva pour appeler un voisin. Malheureusement, il se trompa de porte et roula dans la cave, où il fut heurté par un mur, sans vie.

Le docteur Guizet, mandé, n'a pu que constater la mort, qui avait été instantanée.

PARTI SOCIALISTE FRANÇAIS

Fébrication du Nord et du Pas-de-Calais

Dimanche 28 Juin, à 4 heures 1/2 du soir à la salle du Château-Cayant, A DOUAI

Grande conférence publique et contradictoire sur « REPUBLIQUE ET SOCIALISME »

par le citoyen Jean JAURES, vice-président du Congrès des députés, sous la présidence du citoyen BASTY, député du Pas-de-Calais à la Chambre des députés, à la « Taverne », 3, rue de Valenciennes, GRAND BANQUET PAR SOUSCRIPTION offert aux citoyens Jaures et Basty

à l'entrée de la conférence : 50 centimes. Dépôt central des cartes d'entrée à la Taverne, 3, rue de Valenciennes.

Après à l'Assemblée du Nord, 44, rue de Béthune, à Lille, et aux bureaux des groupes socialistes, démocratiques et ouvriers, dans toutes les autres localités.

Fixé au banquet : 3 fr. 50. Le nombre des cartes du banquet étant limité, prière d'adresser les demandes dans le plus bref délai possible, au secrétaire d'organisation, à la Taverne, 3, rue de Valenciennes, Douai.

Dernière Heure

BRUIT D'UN COMLOT CONTRE LE ROI D'ITALIE

Paris, 30 mai. — Certains journaux réactionnaires publient la dépêche suivante : « Nous reproduisons sous toutes réserves — d'après de Marseille — la Société générale, chargée de l'entretien de la frontière italienne, les agissements des anarchistes, viennent d'être mis sur la piste d'un vaste complot ourdi contre la vie de Victor Emmanuel III, à l'occasion de la visite que ce souverain doit faire prochainement en France. »

Après les renseignements qui nous sont donnés par un haut fonctionnaire de la Société générale, les anarchistes qui faisaient partie de ce complot étaient au nombre de huit. Trois d'entre eux viennent d'être arrêtés à Menton. Les cinq autres ont réussi à prendre la fuite.

Les documents trouvés sur les anarchistes mentionnés ci-dessus, ont été malheureusement impossibles à découvrir jusqu'à présent leur véritable identité.

Il s'agit de ces hommes que les noms qu'ils s'étaient donnés étaient des noms d'emprunt.

Voire métier, on les dit aux agents étant de chercher, chercher. Vous ne trouverez pas. Quant à nos amis, inutile de nous interroger. Ils nous répondront eux-mêmes si vous les découvrez.

Depuis, les trois anarchistes se sont enfermés dans un mutisme absolu dont il a été impossible de les faire sortir.

Les agents de la Sûreté générale ont pu néanmoins se procurer le signalement des cinq fugitifs.

Ce signalement a été envoyé, avec ses photos, à M. Caron, qui a aussitôt chargé un certain nombre de ses meilleurs agents de se livrer aux recherches nécessaires. Trois d'entre eux ont déjà reçu l'ordre de se rendre en Italie et partiront aujourd'hui même.

Manifestations contre l'Autriche A ROME

VIOLENTS INCIDENTS

Rome, 30 mai. — Le ministre de l'Instruction publique, afin d'empêcher le meeting annoncé par les étudiants, afin de protester contre les incidents d'Innsbruck, vient d'ordonner la fermeture de l'Université.

En apprenant cette décision, les étudiants ont manifesté dans les rues en poussant des cris hostiles à l'Autriche et au ministre.

Les étudiants ont été réunis en un meeting à l'Institut de physique.

Trois cents d'entre eux purent pénétrer dans les jardins de l'Institut, mais la police intervint empêchant les autres étudiants de suivre leurs camarades.

Les étudiants protestèrent et une bagarre s'ensuivit. Une compagnie d'infanterie vint alors renforcer les carabinieri qui se trouvaient dans le jardin ; la troupe fut accueillie

par des pierres, aux cris de : « A bas l'Autriche ». Une nouvelle bagarre se produisit et, finalement la police s'étant retirée, les étudiants purent tenir leur meeting. Des discours d'une extrême violence ont été prononcés.

Au milieu de la réunion, une bande d'étudiants fit irruption dans le jardin, ayant à sa tête le drapeau de Trieste. Pendant que des applaudissements frénétiques accueillirent cette exhibition, aux fenêtres d'une maison voisine d'arbors le drapeau de Trieste et celui de Trente. De nouvelles acclamations retentirent.

Le meeting terminé, les étudiants ne voulant pas sortir par la porte du jardin qui était gardée militairement, virent ouvrir la porte de l'Institut anatomique gardé par des Grenadiers.

Les étudiants se dispersèrent sans incidents.

Pendant ce temps, une autre réunion se tenait dans la salle de l'Eldorado, les organisateurs n'ayant pu pénétrer à l'Institut anatomique. De violents discours ont également été prononcés contre l'Autriche et le ministre de l'Instruction publique.

Deux étudiants qui avaient été arrêtés, ont été relâchés aussitôt. L'ambassade d'Autriche est gardée militairement.

Les Fêtes de Pétersbourg

ECHANGE DE TELEGRAMMES

Paris, 30 mai. — A l'occasion du deuxième centenaire de la fondation de Saint-Pétersbourg, dont les fêtes ont commencé hier, le président de la République a adressé à l'empereur Nicolas le télégramme suivant :

« Au moment où la capitale de l'Empire ami et allié célèbre le deuxième centenaire de sa fondation, je me souviens que c'est à l'initiative de l'empereur autrichien que j'ai fait, il y a un an, la population de Saint-Pétersbourg pendant que j'étais l'hôte de Votre Majesté. Aussi c'est de tout cœur que j'adresse à Votre Majesté, avec mes vœux bien sincères pour la prospérité de votre empire, que capitale, la nouvelle expression de mon inaltérable et très vive amitié. »

Emile LOUBET.

L'empereur Nicolas a répondu : « Son Excellence, Monsieur Emile Loubet, président de la République française. »

Le télégramme que vous avez bien voulu m'adresser à l'occasion du deuxième centenaire de ma capitale me touche vivement. »

« Saint-Pétersbourg a été pour moi un souvenir profondément sympathique de votre séjour parmi nous, et les visites du chef de l'Etat ami et allié occuperont à jamais dans ses annales historiques une place d'honneur particulièrement marquée. »

« En vous remerciant cordialement de vos bons souhaits, je vous prie, Monsieur le Président, de croire toujours à mes sentiments de vive et inaltérable amitié. »

NICOLAS.

LES DELEGATIONS FRANÇAISES

Pétersbourg, 30 mai. — Lorsque, pendant la séance solennelle du conseil municipal, la délégation de Paris s'avance vers l'estrade, l'assistance est émue de longues acclamations, en criant : « Vive Paris ! Vive la France ! »

Le maire de Dunckerque a présenté les félicitations des maires de France présents à l'occasion du bi-centenaire.

La délégation française assiste aujourd'hui à la pose de la première pierre de la nouvelle

UR FEMME BRULEE DANS UN FOUR

Lyon, 30 mai. — Nous avons parlé hier de la corruption des fonctionnaires de la ville de Rhône, de ce propriétaire-cultivateur, Vannor, accusé d'avoir tué sa femme et incendié le cadavre de celle-ci dans un four à pain. Après plaidoirie de M. Falcomet, Vannor a été condamné à huit ans de travaux forcés.

M. Maréjouis à Vichy

Vichy, 30 mai. — Le ministre des travaux publics est arrivé cet après-midi et a reçu les autorités à l'Hôtel de Ville. De nombreux discours ont été prononcés. Il dit au maire que le développement de la République est un gouvernement d'opinions et que toutes les opinions doivent pouvoir se manifester. Au syndicat des ouvriers, M. Maréjouis dit que les travailleurs ont toutes les sympathies du gouvernement.

A sept heures, M. Maréjouis a assisté à un dîner offert par le préfet.

Le Million des Chartreux

L'INCIDENT COMBES-DUBOST

Paris, 30 mai. — M. Antonin Dubost, sénateur de l'Isère, adresse au Temps la lettre suivante :

« Un journal du matin publie une note relative à ce qu'il appelle l'incident du Luxembourg, qui contient des allégations inexacts que j'ai le devoir de relever. »

Je suis représenté comme ayant reçu de M. Pichat, député de Grenoble, l'affirmation qu'il avait eu connaissance du dossier qui fut de nature à éveiller l'honorabilité de M. Edgar Combes et quant à cette affirmation, j'aurais dû protester quand elle a été émise par M. Pichat, démenti que d'ailleurs j'ignore encore.

« L'incident Combes-Dubost » n'est qu'une invention de M. Pichat, qui a voulu élever le dossier de M. Combes à la hauteur d'un scandale. M. Combes n'a rien de plus à dire sur ce dossier que ce qu'il a dit à la tribune de la Chambre des députés le 21 juin 1905.

« Notre ministre de la police fera, pour les Heures de la semaine, un exposé sur ce dossier, et nous assisterons, au sein de la commission, à l'examen de ce dossier. »

« Notre ministre de la police fera, pour les Heures de la semaine, un exposé sur ce dossier, et nous assisterons, au sein de la commission, à l'examen de ce dossier. »

« Notre ministre de la police fera, pour les Heures de la semaine, un exposé sur ce dossier, et nous assisterons, au sein de la commission, à l'examen de ce dossier. »

« Notre ministre de la police fera, pour les Heures de la semaine, un exposé sur ce dossier, et nous assisterons, au sein de la commission, à l'examen de ce dossier. »

« Notre ministre de la police fera, pour les Heures de la semaine, un exposé sur ce dossier, et nous assisterons, au sein de la commission, à l'examen de ce dossier. »

Or jamais, à aucun moment, je n'ai eu sur ce point spécial une conversation quelconque avec M. Pichat.

Il est vrai que le jour même, — il y a un an — j'ai eu, dans le cadre de nos propositions, des échanges de vues avec M. Pichat, qui m'a dit qu'il était allé à la représentation du Peuple d'Armentières, deux personnes dont M. Pichat, qui me jure de ces propositions, n'a pu être nommé, car il n'y avait pas de propositions absolument invariables et que je conseillais très vivement de n'y attacher aucune importance.

Depuis cette date, je n'ai reçu que M. Pichat, pendant la session du conseil général et n'ai eu avec lui aucun nouvel entretien.

La question des Jeux

CIRCULAIRE DE M. COMBES

Paris, 30 mai. — M. Combes, président du conseil, ministre de l'Intérieur, vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

« Les circulaires qui vous ont été antérieurement adressées, nos précédentes, au sujet de l'instruction des demandes d'autorisation de jeux, ne sont plus en harmonie, d'une part, avec les dispositions de la loi du 10 août 1905, et d'autre part, avec la jurisprudence du Conseil d'Etat sur la matière. A la veille de l'ouverture de la saison des jeux, il est de votre devoir de vous adresser aux préfets des instructions précises sur l'état actuel de la question